

c'est l'avenir de la patrie. Mais cette colonisation doit-elle se faire par le dépeuplement des vieilles paroisses? C'est tout simplement absurde; c'est vouloir combler une fosse en ouvrant un abîme.

Dans les vieilles paroisses, les terres sont toutes plus ou moins épuisées, la plupart des cultivateurs sont endettés; d'après ce conseil il faudrait donc se porter en masse vers les terres nouvelles et laisser incultes les champs qu'une amélioration judicieuse pourrait facilement transformer en terre de haute fertilité.

Les cultivateurs n'ont pas besoin de ce conseil pour vendre leurs terres, ils le font assez souvent sans cela; mais ce n'est pas pour s'enfoncer dans la forêt, ils préfèrent aller travailler dans les manufactures des Etats-Unis.

Encore une fois êtes-vous sage Monsieur le Rédacteur de l'Édition hebdomadaire de la Minerve en donnant ce conseil?

X.

### La betterave à sucre

Voici d'excellents conseils donnés par M. Corenwender au sujet de la culture des betteraves à sucre:

1o. Choisir une graine issue d'une variété riche en sucre et améliorée par la sélection artificielle; 2o. Semer de bonne heure surtout dans une terre fertile, afin que les racines puissent arriver à maturité; 3o. cultiver sur de vieux engrais, c'est-à-dire appliquer son fumier longtemps avant l'hiver et le répartir sur le sol, le diviser le plus possible et l'enfouir par des labours profonds, judicieusement opérés; laisser reposer la terre pendant la morte saison et ne lui donner au printemps que des façons superficielles; 4o. ne pas abuser des matières fertilisantes et éviter particulièrement des engrais liquides ou pulvérulents pendant le temps de la végétation. Dans un sol fumé récemment, la betterave ne cesse de croître et de se développer et n'a pas atteint sa maturité au moment où on doit la conduire aux fabriques; 5o. ne pas faire poître les moutons, même longtemps avant de préparer la terre; 6o. semer en lignes espacées à une distance qui doit varier suivant la nature et la fertilité du sol et la manière de faire les binages; 7o. nettoyer le champ après que les betteraves sont levées et ont pris un certain accroissement sans attendre qu'elles soient étouffées par les mauvaises herbes; 8o. démarier les betteraves avec précaution, c'est-à-dire ne pas déchausser celle qui est destinée à rester en terre. Faire cette opération le plus tôt possible; 9o. donner, même après avoir nettoyé la terre, quelques binages assez vigoureux entre les lignes, afin de favoriser l'émanation de l'acide carbonique confiné dans le sol et le mettre à la portée des feuilles; 10o. ne pas faire revenir souvent les betteraves sur le même sol et, si on les cultive après le tabac, ne pas semer une variété dégénérée, ayant une tendance à grossir outre mesure.

Ces conseils sont excellents..... pour les fabricants de sucre, mais ils pourront bien ne pas donner satisfaction aux cultivateurs, car ils tendent tous à ne pas laisser grossir la betterave, afin que la partie sucrée soit plus abondante, et par conséquent à diminuer le poids de la production d'un quart ou d'un cinquième de plus; ainsi solderont-ils \$4.80 à \$5.00 les 2000 lbs. les betteraves qui leur coûtent aujourd'hui \$4.00 à \$4.20. Si oui, les cultivateurs ne doivent pas hésiter à suivre les conseils de M. Corenwender; si non, il faut qu'ils continuent à agir comme par le passé car, sans cela, les habitants des campagnes subiraient des pertes bien sensibles. Chacun son intérêt, dans ce monde, les fabricants de sucre veulent des betteraves donnant un fort rendement de sucre, qu'ils les paient en proportion; les cultivateurs se-

raient des maïs s'ils diminuaient à pure perte leur production. Il nous semble donc qu'il y a moyen de tout concilier, à la condition que chacun veuille y mettre un peu de sien. Le rôle du cultivateur est le plus ingrat, car ce dernier est exposé aux intempéries des saisons, tandis que le sucrier est presque toujours sûr des résultats qu'il obtiendra, quoi qu'il advienne. Il est certain que de bonnes betteraves diminueront le prix de la fabrication du sucre, mais il ne faut pas que cette amélioration ait lieu au dépens de celui qui tient les mancherons de la charrue. Qu'on suive donc les conseils de M. Corenwender, mais après avoir fait un bon traité avec le fabricant de sucre qui prendra livraison. —A DE LAVALÈTE.

### Rapport des états et des statistiques sur le Revenu de l'Intérieur

Le rapport des Etats et des statistiques sur le Revenu de l'Intérieur dans la Puissance pour l'année expirée le 30 Juin 1872 vient d'être distribué. Nous en détachons les chiffres suivants:

Le revenu total de cette année indique une augmentation de \$491,008 sur celui de 1870-71, c'est-à-dire d'un peu plus de 9½ par cent, tandis que pour l'année précédente cette augmentation était de 16½ par cent.

De cette augmentation, \$460,989 appartiennent à l'accise, qui se trouve avoir ainsi augmenté de 10½ par cent.

Le revenu des travaux publics a augmenté de \$13,829 ou de près de 2½ par cent; celui du surintendant des inspecteurs-mesureurs de bois, de \$11,284 ou d'un peu plus de 17½ par cent. Sur le revenu des timbres d'effets de commerce, l'augmentation a été de \$4,906, c'est-à-dire au-dessous de 2½ par cent.

Si l'on retranche cette partie de la dépense pour le personnel employé à la perception des droits d'estacade et de glissoire, dépense imputable aux gouvernements d'Ontario et de Québec pour la perception de droits sur les bois de la couronne, et aussi celle du bureau des inspecteurs-mesureurs de bois et de la perception du revenu provenant de l'inspection des bois, les frais de perception s'élèvent à 3.36 par cent.

La dépense du service intérieur est de 54 pour cent, ce qui porte à 3.97/10 pour cent, la dépense du département sur le revenu perçu.

Les frais de perception du revenu de l'accise—\$4,730,758—sont de 3.13 pour cent, et ceux du revenu des canaux de 5.39.

Comparée à celle de 1870-71, la consommation des spiritueux a augmenté de 350,704 gallons, force de preuve, et l'augmentation sur ce revenu est de \$220,793.

La quantité de malt pris pour la consommation a augmenté de 27,671,496 lbs. en 1870-71 à 29,981,667 lbs. en 1871-72.

Le revenu provenant de l'impôt sur le tabac est de \$1,248,285. L'excédé de \$217,342 celui de 1870-71. La quantité prise pour la consommation excède de 1,370,488 lbs. celle de l'année précédente; mais au sujet de cette augmentation considérable, l'on doit dire que la quantité entrée pour la consommation en mai 1872 excède de plus du double celle prise pendant les mois précédents ou subséquents, et que ces entrées eurent lieu pendant que le parlement légiférait sur l'opportunité d'abolir les droits sur le thé. Ce fait est en conséquence attribué à ce que ceux qui avaient en mains de grandes quantités de tabac manufacturé se sont hâtés de l'acquitter en entrepôt dans l'appréhension que les droits sur cet article seraient augmentés pour compenser la perte qu'allait subir le revenu général par l'abolition du droit sur le thé.

Le revenu des droits perçus sur le pétrole a diminué de \$13,268. Sur cette somme, \$10,819 représentent la réduction des honoraires d'inspection. Il faut attribuer le reste de cette diminution à la diminution de la quantité entrée pour la consommation et au petit nombre des licences accordées. La quantité consommée a été de 4,398,315 gallons en 1871-72 et de 4,437,709 l'année précédente.

Bien que le revenu provenant de tous les travaux publics ait